

# Quartier pour peines aménagées du centre pénitentiaire de Longuenesse | Pas-de-Calais



# Fiche signalétique

## Les acteurs du projet

### Maîtrise d'ouvrage

- > Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire

### Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice

### Assistant à la maîtrise d'ouvrage

- > SAMOP

### SPS

- > DEKRA

### Contrôle technique

- > APAVE

### Groupement de conception – réalisation

- > Entreprise de travaux : Spie Batignolles
- > Architecte : agence CANALE 3 Architecture et Environnement
- > Ingénierie : BETOM Ingénierie

## Le calendrier

### Avril 2009

- > Lancement de la consultation en conception/réalisation

### 2<sup>e</sup> trimestre 2010

- > Notification du marché au groupement constitué de l'entreprise Spie Batignolles, associée à l'agence CANALE 3 Architecture et Environnement et au bureau d'études BETOM Ingénierie

### 1<sup>er</sup> août 2012

- > Début des travaux

### Janvier 2014

- > Prise de possession

### 1<sup>er</sup> trimestre 2014

- > Arrivée progressive des personnes détenues

## Les chiffres clés

### Le chantier

- > Budget de **8 millions** d'euros HT

### Durée du chantier

- > **13 mois**

### Personnes employées

- > Jusqu'à **35 ouvriers**, tous corps de métier confondus, en période de pointe ;
- > Une trentaine de fournisseurs et d'entreprises ;
- > **700 heures** de travail consacrées à l'insertion ont bénéficié à deux personnes détenues en fin de peine du centre pénitentiaire de Longuenesse.

### Capacité d'accueil

- > 1 quartier d'hébergement, soit **90 places** réparties sur trois niveaux.
- > 1 pôle commun comprenant des salles de formation, salle de sport, salle de culte, locaux d'entretien ;
- > 1 zone parloirs, permettant aux détenus de rencontrer leur famille ;
- > 1 unité sanitaire ;
- > 1 terrain de sport extérieur.

### Les personnels

- > 1 officier responsable de la structure ;
- > 4 postes de 1<sup>er</sup> surveillant ;
- > 25 surveillants ;
- > 2 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.



## sommaire

### Quartier pour peines aménagées du centre pénitentiaire de Longuenesse

#### La réinsertion des personnes détenues au cœur du projet

L'ensemble du programme a été conçu pour que les personnes détenues renouent progressivement avec la vie sociale.

### 3 questions à l'architecte Pierre Boudon

#### CANALE 3 Architecture et Environnement

Fonctionnalité, architecture moderne, couleurs et lumières apaisantes sont des éléments structurants du projet.

### Visite guidée

#### Un bâtiment fonctionnel et de qualité

Le quartier de petite taille, organisé en 3 unités autonomes, offrira une réponse adaptée aux personnes détenues condamnées à de courtes peines.



^ Le bâtiment, construit sur 3 étages, a permis l'installation de terrasses végétalisées, de puits de lumière et de 3 cours de promenade indépendantes.

## La création du quartier pour peines aménagées du centre pénitentiaire de Longuenesse

### La réinsertion des personnes détenues au cœur du projet

Situé dans le Pas-de-Calais, le quartier pour peines aménagées (QPA), qui vient d'être construit à proximité du centre pénitentiaire de Longuenesse, permettra d'offrir une réponse pénitentiaire mieux adaptée aux personnes détenues condamnées dont le reliquat, aux termes de la loi, est inférieur ou égal à deux ans, ainsi qu'à celles qui finissent de purger leur peine. Organisé en 3 unités de 30 cellules, ce quartier de petite taille, très modulable, a en effet été pensé pour favoriser la mise en place de projets ciblés de réinsertion et s'assurer ainsi de leur réussite.

Conçu, dès les premiers plans, pour promouvoir la réinsertion, le quartier pour peines aménagées (QPA) de Longuenesse bénéficie d'un niveau de sûreté adapté au profil des personnes détenues qu'il accueillera. Il se distingue, tout d'abord, par une architecture très ouverte sur l'extérieur: seules des clôtures encerclent le bâtiment, contrairement à l'imposant mur d'enceinte qui entoure le centre pénitentiaire voisin. «Depuis l'intérieur, on voit l'environnement extérieur, la végétation, l'urbanisation... fait remarquer Yann Krysinski, directeur de programme à l'APIJ. L'œil peut se poser ailleurs que sur un mur en béton».

À l'intérieur même du QPA, les dispositifs de sécurité sont certes existants mais ils ne sont pas omniprésents: «Il y a peu de concertinas le long des circulations, pointe Yann Krysinski, ce qui améliore grandement la qualité d'ambiance des espaces».

Au-delà de ces premiers éléments visibles, la conception même du bâtiment a vocation à constituer un support aux programmes de réinsertion qui y seront déployés: «Ce QPA se compose de 3 unités étanches, pour des profils de personnes détenues différents, indique Vanessa



^ Le bardage métallique coloré participe à l'animation du bâtiment.

^ La porte d'entrée principale.

Laskowski, directrice technique et chargée d'opération immobilière à la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP). Deux des unités, soit 60 cellules, seront dédiées à des personnes détenues en fin de peine, tandis que les 30 autres cellules accueilleront des détenus en semi-liberté».

Indépendantes, ces trois unités disposent chacune d'une cour de promenade, de salles d'activités et d'une salle pour prendre les repas en commun. «Cet aménagement est très important pour recréer du lien social à l'intérieur des groupes», insiste Vanessa Laskowski.

### Quelles personnes détenues ?

Le public cible sera constitué de personnes détenues qui sont en rupture socioprofessionnelle. Un projet actif d'aménagement de peine sera mis en place en lien avec le réseau partenarial, institutionnel ou associatif qui travaille aux côtés de l'administration pénitentiaire. Le QPA accueillera des personnes détenues bénéficiant du régime de semi-liberté, des personnes condamnées à des peines inférieures ou égales à deux ans (détenus «courtes peines»), ainsi que des personnes en fin d'exécution de peines, dont le reliquat, aux termes de la loi, est inférieur ou égal à deux ans (détenus «fin de peines»).

Transférées par groupes de 12, ces personnes y suivront des programmes de réinsertion d'une durée de deux mois et demi, renouvelable une fois. Établis par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), ces programmes misent sur la dynamique de cohésion de groupe. Au sein de ces groupes, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et les surveillants travailleront en collaboration étroite. Ils animeront des ateliers et des programmes de prévention de la récidive. Les personnes détenues seront ainsi accompagnées dans la mise en place d'un projet actif de sortie.

**Les personnes détenues seront accompagnées dans la mise en place d'un projet actif de sortie.**



^ Une salle de restauration pour que les personnes détenues puissent prendre leur repas en commun.

^ Une des salles d'activité.

### 3 questions à l'architecte Pierre Boudon, CANALE 3 Architecture et Environnement

#### Qu'avez-vous privilégié dans la conception de ce quartier ?

Nous avons privilégié une approche humaniste, ayant pour priorité de réaliser un bâtiment qui puisse participer à une forme de dignité humaine. Nous avons imaginé un lieu décent, avec des formes modernes, pour tordre le cou aux idées préconçues liées aux établissements pénitentiaires. Nous avons ainsi tenté de concevoir un établissement qui évoque la vie de tout un chacun, tant dans le design et les formes du projet que dans les couleurs utilisées.

Nous avons, par exemple, gommé la présence des portes de cellule, dont la répétition, dans un même couloir, matérialise l'enfermement. Nous réalisons un travail inédit de pochoirs colorés : à chaque porte est ainsi associée une tâche de couleur, dont la forme supplante celle de la porte. Plus largement, sans en faire un établissement bariolé, nous avons joué avec la couleur pour qu'elle vienne ponctuer les surfaces blanches : nous avons choisi du vert anis, un beau rouge magenta, un terre de sienne orangé... autant de couleurs, qui, par leur fraîcheur et leur dosage, animent les espaces, dans les lieux collectifs comme dans les unités d'hébergement.

#### Vous avez aussi beaucoup travaillé les arrivées de lumière. Avec quels objectifs ?

Nous avons été très attentifs à l'utilisation de la lumière naturelle. Dans nos études préalables, nous avons constaté qu'il existe des établissements pénitentiaires où la lumière naturelle est absente. Nous avons donc conçu des locaux qui bénéficient au maximum d'un éclairage naturel de qualité, avec pour objectif que les espaces « respirent ». Pour éclairer le plus possible ce bâtiment, qui est linéaire, nous plaçons des ouvertures à chaque extrémité des couloirs des unités d'hébergement. Les portes d'accès aux cours de promenade témoignent de cette place accordée à la lumière, puisque, tout en étant barreaudées, elles sont également vitrées. Pour accentuer cet éclairage naturel, nous avons aussi créé des cloisons vitrées, le long de certaines salles

*Nous avons privilégié une approche humaniste, ayant pour priorité de réaliser un bâtiment qui puisse participer à une forme de dignité humaine.*



^ Les personnes détenues auront à leur disposition de nombreux équipements. Ici, la salle de sport.

^ Les circulations desservant les salles d'activités.

d'activité, afin que la lumière traverse et pénètre jusque dans les circulations de l'édifice.

Nous proposons enfin un traitement de choix pour le hall d'entrée: avec sa baie vitrée de 7 mètres de haut sur 4 de large, il bénéficie d'une arrivée de lumière très importante, complétée par un éclairage zénithal, qui contribue à faire de la lumière un élément structurant du projet, dès l'accueil.

Il s'agissait d'un lieu très important pour nous, car c'est le point de passage de tous les publics, qu'il s'agisse des familles, des personnels ou des détenus, à leur arrivée comme à leur sortie. Nous devons faire du hall un lieu remarquable, qui ait son identité.

### Comment avez-vous géré l'intégration paysagère du bâtiment ?

Étant donné qu'il n'y a pas de mur d'enceinte, mais un glacis et des clôtures, le bâtiment se donne à voir sur l'extérieur, sur la ville, au travers des grilles. C'est pourquoi nous avons veillé à utiliser une palette de matériaux qui confère une certaine allure au bâtiment et qui évite la monotonie: depuis la rue, on voit le grand hall d'accès avec ses bardages en métal, mais aussi les façades qui sont enduites. On s'est également attaché à développer une diversité volumétrique, avec, par exemple, le traitement des cours de promenade des étages, dont le bardage métallique, coloré pour l'une d'elles, participe à l'animation du bâtiment.



^ L'entrée du bâtiment est baignée de lumière grâce à une large baie vitrée.



^ Dans les couloirs menant aux cellules, des couleurs vives animent l'espace.

^ Entouré par des clôtures, le quartier possède une architecture ouverte sur l'extérieur.



*Le nombre important de salles d'activités faisait partie des axes principaux du programme, afin de répondre aux objectifs de réinsertion.*



^ La zone des parloirs.

^ La grande salle de travail.

## Visite guidée

### Un bâtiment fonctionnel et de qualité

Depuis la route des Bruyères, qui s'étire au sud de Longuenesse, on aperçoit désormais les volumes et les lignes modernes du nouveau quartier pour peines aménagées (QPA). Tout en longueur, le bâtiment s'élève sur 3 étages et accueille ses visiteurs par un vaste hall d'entrée « aux allures de collège », pour reprendre les termes de l'architecte Pierre Boudon.

Loin de l'image habituelle des portes d'entrée principales (PEP), souvent enclavées dans un mur épais, l'accueil est ici largement vitré et lumineux. Il dessert les parloirs et les bureaux de l'administration, puis la zone de détention avec, au rez-de-chaussée, une petite antenne de l'unité sanitaire et de nombreux locaux collectifs. « Le nombre important de salles d'activités faisait partie des axes principaux du programme, afin de répondre aux objectifs de réinsertion », souligne Yann Krysinski, directeur de programme à l'APIJ. Salles de classe, bibliothèque, salle de sport, à l'intérieur, et terrain de sport à l'extérieur, les personnes détenues auront à leur disposition tous les équipements nécessaires, sans avoir besoin d'utiliser ceux du centre pénitentiaire voisin.

#### Aux étages, des unités autonomes

Au-dessus du rez-de-chaussée, 3 unités d'hébergement ont été conçues, sur 3 étages, de manière à pouvoir être utilisées de façon autonome. Chaque étage dispose d'espaces communs, pour que s'y déroulent des ateliers éducatifs ou pour que les personnes détenues prennent des repas en collectivité, ou encore lavent leur linge.

Un bureau de surveillant donne, par ailleurs, sur un couloir qui dessert 28 cellules individuelles de 8,5 m<sup>2</sup>, une cellule pour deux détenus et une cellule pour personne à mobilité réduite disposant chacune d'un espace douche, W.-C. et lavabo. Si 70% des murs sont blancs, la place de la couleur, présente sans être oppressante, contribue à rendre les espaces intérieurs – parloirs, salles d'activités et cellules – à la fois vivants et apaisants. « Il ne fallait pas que l'ambiance soit anxieuse », précise Yann Krysinski.

Le choix des couleurs et leur application, notamment sur les portes des cellules, y contribuent.

Chaque étage dispose, en outre, de sa cour de promenade : «Elles ont été habilement positionnées à proximité des hébergements pour permettre un accès aisé et fréquent des personnes détenues. Elles sont orientées pour garantir l'étanchéité entre chaque étage, tout en favorisant la qualité d'ambiance».

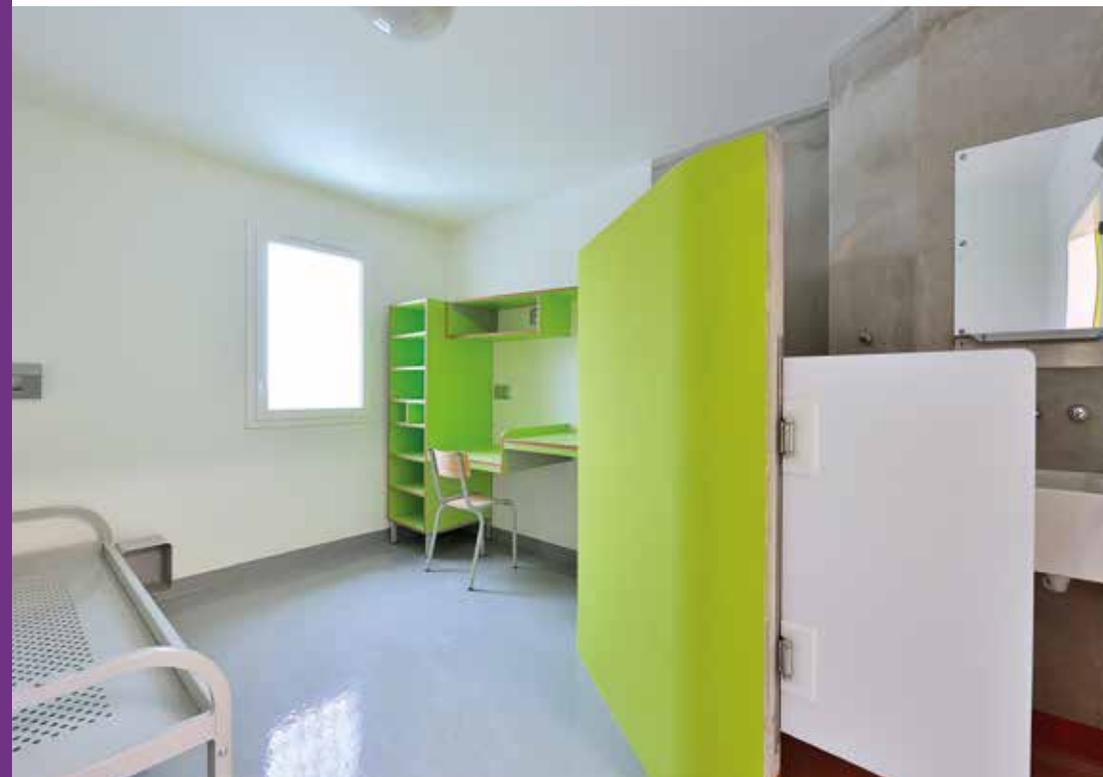
### Une belle mécanique

Une conception très réfléchie, en somme, dont la mise en œuvre a été facilitée par la qualité des échanges qui ont eu lieu, en amont, entre l'architecte et l'entreprise qui a réalisé les travaux : «Nous avons travaillé en partenariat, avec CANALE 3, dès l'appel d'offres et les phases d'étude, se félicite Philippe Bamas, directeur général de Spie Batignolles Nord. C'est l'avantage des marchés en conception/réalisation : ils garantissent des projets équilibrés, à la fois qualitatifs et compétitifs».

Le résultat est à la hauteur des ambitions de réinsertion de la structure : «Le projet architectural est beau, la conception est originale, avec ses étages indépendants les uns des autres, estime Philippe Bamas, et les finitions sont de grande qualité». C'est le résultat d'un travail qui a nécessité beaucoup d'échanges, de coopération et de réactivité, dans un temps très court : «Les relations entre les différents acteurs ont été efficaces, insiste Yann Krysinski. Chaque acteur a joué son rôle : l'APIJ pour la gestion de la construction et du planning général, la DAP pour la définition du programme et la direction inter-régionale pour préparer le futur fonctionnement». Une belle mécanique au service d'un projet dédié à l'accompagnement des personnes détenues vers le retour à la liberté.



^ Le bureau des surveillants donne sur les couloirs desservant les cellules.



^ Les bureaux de l'administration offriront de meilleures conditions de travail aux personnels.

^ Le quartier dispose de 28 cellules individuelles avec espace douche, W.-C. et lavabo.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

**Direction de la publication**

Marie-Luce Bousseton, Directrice générale

**Coordination**

Marion Moraes - Mission communication

**Remerciements à**

Vanessa Laskowski, directrice technique et chargée d'opération immobilière - bureau des affaires immobilières de l'administration pénitentiaire (DAP)

Stéphanie Tenaillon, chef du service de la communication par intérim à la Direction de l'administration pénitentiaire

Pierre Boudon, architecte, agence CANALE 3 Architecture et Environnement

Philippe Bamas, directeur général de Spie Batignolles Nord

**Ont participé au sein de l'APIJ**

Alexandre Bernusset

Yann Kryszinski

Christophe Lambert

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Cyrille Dubreuil, p.10 CANALE 3

**Impression** SIRA



Situé à proximité immédiate du centre pénitentiaire de Longuenesse, le quartier pour peines aménagées (QPA), doté de 90 places, est destiné aux personnes détenues bénéficiant du régime de semi-liberté, aux personnes condamnées à des peines inférieures ou égales à deux ans, ainsi qu'aux personnes en fin d'exécution de peines, dont le reliquat est inférieur ou égal à deux ans. Maître d'ouvrage délégué de l'opération, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice s'est attachée à concilier les exigences de qualité architecturale et de fonctionnalité du nouveau bâtiment, de manière à ce qu'il se mette au service du projet de réinsertion des personnes détenues, porté par le ministère de la Justice.

